

Montargis, le 09/07/25

RENTREE LYCEE HÔTELIER Apprentis 2025-2026

Fermeture de l'établissement : du vendredi 18 Juillet 2025 au Lundi 18 Août 2026

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au lycée Saint-Louis pour l'année scolaire 2025-2026 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Rappel du Règlement Intérieur (disponible sur le site internet du lycée): La tenue hôtelière est exigée dès le premier jour.

RENTREE SCOLAIRE des apprentis :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
CAP Cuisine	08/09/2025 à 8h00	01/09/2025 à 8h00
CAP Service	08/09/2025 à 8h00	01/09/2025 à 8h00
CAP Pâtissier / Boulanger	08/09/2025 à 8h00	01/09/2025 à 8h00
Brevet Professionnel	08/09/2025 à 8h00	X

Journée d'intégration Mardi 02 Septembre 2025 :

8h00 / 11h30 : cours normaux et préparation de l'après-midi

11h30 : célébration de rentrée (bénédiction des cartables)

12h30 / 13h45 : pique-nique et temps de partage dans le parc du château

13h45 – 16h45 : activités diverses

Reprise des cours selon l'emploi du temps dès Mercredi 03 Septembre 2025 à partir 8h00.

OUTILS DE COMMUNICATION :

- **Pronote** : les parents, avec un code d'accès personnel qui sera fourni par l'établissement à la rentrée, peuvent consulter un certain nombre d'informations (notes, cahier de texte de la classe, absences, sanctions,...) en utilisant le lien : <https://0450107x.index-education.net/pronote/>
- **Site** : le site de l'établissement est accessible à : www.saintlouis-montargis.fr
- **carnet de correspondance Dématérialisé** : les parents sont tenus de suivre régulièrement les observations sur Pronote. Une carte d'entrée et de sortie sera délivrée au jeune. Sa présentation sera obligatoire pour intégrer l'établissement. Toute absence et/ou retard devra être justifié par mail ou par courrier libre : cvs@saintlouis-montargis.fr
- **ATTENTION** le statut des élèves apprentis est le même qu'un salarié à ce titre toute absence doit être justifiée par un arrêt de travail ou une convocation officielle et envoyé à cvs@saintlouis-montargis.fr ou chefdetravail@saintlouis-montargis.fr

POLE AESH (PAI- PAP) :

En cas de prise de médicaments au sein de l'établissement et à long terme (ventoline, traitement particulier), il est obligatoire de fournir un PAI dûment rempli par le médecin qui suit votre enfant et de l'envoyer à : cvs@saintlouis-montargis.fr

En cas de demande d'aménagements particuliers vous adresser à Mme CARBONNELLE:

carbonnelle.profmaths@gmail.com

INTERLOCUTEURS :

Secrétaire de Direction: secretariat@saintlouis-montargis.fr

Accueil : accueil@saintlouis-montargis.fr

DDFPT : chefdetravail@saintlouis-montargis.fr

Coordinatrice de Vie Scolaire : cvs@saintlouis-montargis.fr

Comptabilité générale et familles : gestion@saintlouis-montargis.fr

Chef d'établissement : directeur@saintlouis-montargis.fr

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes,

Le Chef d'Établissement coordinateur, Mme François, et l'ensemble de l'équipe de direction